

Des panneaux solaires partagés par des locataires des logements de Logivesdre

ORES vient de lancer un projet pilote de communauté d'énergie renouvelable à la cité Jean Hennen, à Stembert. L'idée ? Permettre à des locataires de bénéficier de panneaux solaires pour diminuer leur facture d'électricité.

JULIE WOLFF

VERVIERS Stembert

L'augmentation de prix de l'énergie inquiète aujourd'hui tous les ménages. Face à cette réalité, ORES, en collaboration avec l'université de Mons, a lancé en mai dernier un projet pilote de communauté d'énergie renouvelable (CER) baptisé LogisCER. Celui-ci se matérialise par une première installation de panneaux solaires sur plusieurs logements sociaux de la cité Jean Hennen, à Stembert, gérés par Logivesdre.

« L'installation de panneaux photovoltaïques est un modèle assez individuel, pas très solidaire et pas accessible à tous », explique Fernand Grifnée, administrateur délégué d'ORES. En effet, jusqu'ici, ce système était principalement réservé aux propriétaires. « On a donc imaginé de collectiviser ce modèle avec une infrastructure qui n'appartient plus à une mais à plusieurs personnes. » Ainsi, on peut utiliser des toits collectifs, d'immeubles à appartements par exemple, pour partager la production entre plusieurs foyers.

Ici, ce ne sont pas moins de 44 panneaux solaires (produisant au total 20 000 kilowatts) qui ont été installés sur des bâtiments de la cité Jean Hennen. « 30 % de la consommation en électricité devrait être couverte par ce système », précise-t-il. Sur les 23 ménages contactés par ORES, 18 ont accepté de tenter l'expérience. Pour que celle-ci fonctionne, le gestionnaire de réseau a fait appel à l'UMons afin d'accompagner ces habitants dans le processus. « Avec ce genre de dispositif, on remarque souvent beaucoup de méfiance de la part des personnes, encore plus au sein de populations précarisées », note Willy Lahaye, professeur. Or cela demande une participation active. Notre objectif est donc de les faire passer de consommateurs à consommateurs.

Déjà du changement sur la facture

Concrètement, des ateliers collectifs ont été proposés aux locataires stembertois afin de leur expliquer comment fonctionne le compteur intelligent, comment analyser sa facture ou encore comment adapter son comportement en favorisant entre autres une utilisation

des appareils électriques en journée et non plus de nuit. Un premier trimestre est passé et les résultats sont déjà là. « Ma facture a déjà diminué », raconte Louisiane Gérard, l'une des habitantes participantes. Quand on m'a parlé de ce projet, j'ai tout de suite dit oui. Avec tout qui augmente, on n'a pas trop le choix. Je suis agréablement surprise que Logivesdre ait accepté cette idée. »

Pour la société de logement de service public et pour la Ville, cette initiative est une piste de solution à exploiter.

« On se réjouit de voir que ce projet se fait à Verviers, lequel permettra une meilleure inclusion sociale dans ces enjeux d'avenir. Il est impératif aujourd'hui de réfléchir à comment on consomme », lance la bourgmestre Muriel Targnion.

Ce projet pilote durera 18 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2023. « Notre but n'est pas de devenir un promoteur de panneaux photovoltaïques. Nous espérons avoir ici un rôle d'impulsion », conclut Fernand Grifnée.



ORES, la Ville de Verviers, la Société wallonne du logement et l'UMons se sont associées autour de LogisCER.

Un ménage sur 4 en situation de précarité énergétique

Si la Société wallonne du logement s'est montrée enthousiaste face à ce projet pilote, elle rappelle aussi l'importance de la rénovation énergétique des biens qu'elle met à disposition. « 20 000 logements vont être rénovés à l'horizon 2025, indique Céline Baele, gestionnaire au développement durable au département immobilier de la SWL. C'est le premier jalon vers la neutralité carbone à l'échelle de la Région wallonne d'ici 2050. » Pour elle, LogisCER est un moyen de lutter contre la précarité énergétique. « Un ménage sur 4 est en situation de précarité énergétique. Et il s'agit majoritairement de locataires ».

De son côté, l'UMons profite de l'expérience

verviétoise pour établir un guide de bonnes pratiques à destination des futures communautés d'énergie renouvelable. Dans ce cas, c'est ORES qui a financé l'installation, à hauteur de 20 000 €. « Mais les communes peuvent aussi se montrer partenaires dans ce genre d'investissement », estime Willy Lahaye. Un intérêt a déjà été marqué, via le projet SocCER (Socio-économie des communautés d'énergies renouvelables), par Ans et Chapelle-lez-Herlaimont. « À Verviers, on se questionne beaucoup par rapport à la future cité administrative qui sera zéro carbone, note Muriel Targnion. On aimerait pouvoir transférer l'électricité produite vers les futurs logements du site de l'ex-Belgacom. »



Louisiane Gérard, locataire, a tout de suite été convaincue par le projet.